

Garde Champêtre/Policier Municipal, pour le service de police rurale



Synthèse de l'offre

Employeur :	LA BOISSE Mairie - 49 place Marcel Vienot 01120LA BOISSE
Grade :	Garde-champêtre chef
Référence :	O001201200172446
Date de dépôt de l'offre :	04/12/2020
Type d'emploi :	Vacance d'emploi
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	03/05/2021
Date limite de candidature :	01/02/2021
Service d'affectation :	Police rurale

Lieu de travail :

Lieu de travail :	Mairie - 49 place Marcel Vienot 01120 LA BOISSE
--------------------------	--

Détails de l'offre

Grade(s) :	Garde-champêtre chef Garde champêtre chef principal Gardien brigadier Brigadier-chef principal
Famille de métier :	Prévention et sécurité publique > Police municipale
Métier(s) :	Garde champêtre Policier ou policière municipal

Descriptif de l'emploi :

Poste ouvert au recrutement dans le cadre d'une vacance suite à départ à la retraite. Temps de travail de 35h00, selon un planning variable en fonction des besoins et de l'activité. Travail en extérieur par tout temps. Le poste est rattaché au maire et en relation hiérarchique avec la direction générale. Poste nécessitant des déplacements sur la commune avec un véhicule de service sérigraphié. Poste pouvant être amené à évoluer sur des mises à disposition ponctuelles sur d'autres communes dans le cadre d'une convention de partenariat . - Traitement indiciaire + RIFSEEP + Prime de fin d'année - - Possibilité d'un logement

Profil demandé :

Titulaire à minima du grade de garde champêtre chef.

Recrutement ouvert au grade de brigadier.

- Connaissance et maîtrise du cadre légale et réglementaire d'intervention notamment en matière de police rurale.
- Une formation en environnement serait un plus.
- Rigueur dans l'élaboration des écrits professionnels.
- Capacité et pédagogie dans la gestion des situations conflictuelles
- Capacité d'écoute et d'analyse des demandes des usagers.
- Capacité à informer les élus et la direction générale sur les situations rencontrées
- Capacité au travail en extérieur
- Discrétion, patience, fermeté et diplomatie
- Maîtrise des outils bureautiques usuels (Word, Excel, ...) et capacité à l'utilisation de logiciel spécifique (SIG, cadastre, ...)

Mission :

- Surveillance du territoire communal et du domaine public (urbain et rural)
- Mise en œuvre des pouvoirs de police du maire en matière de police administrative générale, mais également en matière de polices spéciales (environnement, urbanisme, chasse, pêche, salubrité publique, code de la route)
- Surveillance et prévention notamment lors des entrées et sorties d'école
- Accueil et information de la population sur les domaines d'intervention et sur la mise en œuvre des pouvoirs de police et sur la réglementation en matière de police administrative générale et spéciale.
- Constatation des infractions, rédaction des rapports, procès verbaux et autres écrits professionnels.
- Assistance aux élus et à la direction générale en matière de voirie et de code de la route
- Partenariat avec la gendarmerie nationale dans le cadre des dispositifs "participation citoyenne" et "opération tranquillité vacances".
- Gestion de la fourrière animale, des objets trouvés, du suivi des chiens catégorisés, de la vidéo protection , gestion de la régie "amendes".
- Mise en œuvre d'actions de protection et de prévention décidées par l'équipe municipale
- Aide et conseils aux élus en matière de voirie et de réglementation en matière de code de la route.
- Vigilance et surveillance du réseau routier communal et du mobilier urbain

Contact et informations complémentaires : Pour plus d'information, merci de contacter Guy-Alain DUFEU, Directeur Général des Services au 04-78-06-22-18 ou par mail à l'adresse suivante : dgs@mairie-la-boisse.fr Merci d'adresser votre dossier de candidature à l'attention de : Monsieur le Maire Mairie de LA BOISSE 49 Place Marcel VIENOT 01120 LA BOISSE Dossier de candidature : - Lettre de motivation - CV - Dernier arrêté statutaire

Téléphone collectivité : 04 78 06 22 18

Adresse e-mail : dgs@mairie-la-boisse.fr

Lien de publication : LA BOISSE

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.